

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***« Tyrannie de la majorité » selon
Tocqueville et « Droits des minorités »***

Charles COUTEL

Dossier n° 2008 - 037

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)

Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON,
André DEJAEGERE, Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Secrétariat

Christiane LOIR

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

Publications – Abonnements :

(02) 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Radio – Télévision :

(02) 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Fax : (02) 650 35 04

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 69 – *Les laïques, les rituels et la spiritualité*

n° 70 – *Le microcosme carcéral*

n° 71 – *Rwanda. Le récit du génocide. Traversée de la mémoire*

n° 72 – *Francs-Parlers n° 3*

Nos Toiles *À penser*

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.

Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités »

Charles COUTEL
Université d'Artois – Centre Éthique et Procédures

Notre thème engage diverses problématiques où l'on est conduit à utiliser les termes « culture », « minorité », « majorité » et « droit ». Chaque terme se doit d'être défini. La lecture du chapitre VII de la seconde partie du premier tome de *De la démocratie en Amérique* d'A. de Tocqueville pourrait bien nous aider dans cette tâche¹. Ce penseur nous permet de formuler et de problématiser ce que ces termes ont actuellement de confus et d'imprécis, notamment dans l'expression « droit des minorités ».

Avant d'étudier les analyses de Tocqueville, il nous faut partir de l'extrême confusion régnant autour du terme « culture ». Puis nous reviendrons sur les enjeux juridiques et éthiques de cette problématique d'ensemble. Partons d'une hypothèse de travail : l'expression « minorité » glisse trop souvent de son sens électoral initial à un sens peu clair d'ordre communautariste, voire ethnociste, quand les démocraties ne voient plus qu'elles passent de la force à la « tyrannie de la majorité » (expression de Tocqueville).

Quand les démocraties entretiennent cette confusion, le conformisme de la majorité force les minorités à se replier sur elles-mêmes en revendiquant une appartenance communautaire et « culturelle ». En ce sens, la découverte de la diversité des cultures par l'ethnologie moderne fut strictement contemporaine de la prise de conscience des ravages de l'ethnocentrisme, de l'idéologie colonialiste et impérialiste, fondée sur la « tyrannie de la majorité » dénoncée par Tocqueville². Mais cette confrontation entre l'ethnocentrisme et le repli identitaire des minorités ne risque-t-elle pas de nous faire perdre de vue le respect que l'on doit

¹ Nous nous référons à l'édition établie par F. Furet, Garnier -. Flammarion, 1981

² Voir les travaux de C. Levi-Strauss et de M. Leiris.

aux individus au sein des groupes dits « minoritaires » respect que le droit pourrait garantir ?

Pour répondre à cette question, opérons deux détours philosophiques :

1. rendre compte de la confusion dans les usages du terme « culture ».
2. lire de près les pages où Tocqueville éclaire la genèse de la « tyrannie de la majorité ».

1. La confusion actuelle du terme « culture »

En 1924, l'anthropologue E. Sapir dans son recueil *Anthropologie* (Éd. Points), propose une triple définition du mot « culture ».

Le premier sens, d'ordre socio-ethnologique, désigne « les éléments de la vie humaine qui sont transmis par la société, qu'ils soient matériels ou spirituels ». Cette première acception, actuellement prédominante, correspond à l'adjectif « culturel ». Ce sens est privilégié par les ethnosociologues en réaction aux visions du monde ethnocentristes, pour affirmer l'égalité des groupes culturels, dont ceux opprimés par les colonisateurs et les impérialistes. Retenons ce fait, car il nous aidera à mieux apprécier les analyses de Tocqueville, dans notre seconde partie.

La seconde acception du terme « culture » est d'ordre académique, la culture correspond à un « idéal académique de raffinement individuel élaboré à partir d'un petit nombre de connaissances et d'expériences assimilées, mais fait surtout d'un ensemble de réactions particulières sanctionnées par une classe et une longue tradition » (*op.cit.*).

L'adjectif qui correspond à cette seconde acception est « cultivé » ; l'homme cultivé juge son groupe culturel, il le remarque et peut s'en démarquer ; c'est une activité critique individuelle.

Enfin troisième acception, la culture est l'interaction des deux premiers sens : l'auteur préfère parler ici de *civilisation*. Une culture devient *civilisation* quand les individus au sein de leur groupe initial (sens 1) reprennent et redéfinissent librement les éléments de leur héritage culturel collectif (mots, concepts, valeurs, œuvres, institutions, etc.).

Une civilisation peut ainsi faire dialoguer des individus libres de critiquer et de s'exprimer. Dans une civilisation, à travers les individus, plusieurs cultures peuvent dialoguer et s'enrichir, dans quête de l'universel. Il y aura donc confusion quand ces trois sens ne sont pas hiérarchisés et pensés ensemble, sur un mode dynamique.

*« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville
et « Droits des minorités »*

Ainsi, quand les individus n'exercent pas leur esprit critique au sein de leur culture (au sens 1). Ils ne contestent pas leur héritage ; dans ce cas l'auteur constate une déplorable « interaction des médiocrités » (page 349). La culture devient simple *folklore* (on « vit ensemble », mais on ne sait où l'on va).

Ainsi, une civilisation où régnerait une seule vision au détriment de la richesse des individus se ferait ethnocentriste et se nuirait à elle-même. Ainsi encore des individus refusant tout cadre culturel commun et hérité seraient sans repères, hors de toute civilisation.

Il convient donc d'équilibrer et d'harmoniser ces trois niveaux pour éviter d'entretenir la confusion ; sinon, le « culturel » deviendrait une machine de guerre contre la civilisation³. Pour conjurer ce risque la lecture de Tocqueville pourrait s'avérer indispensable.

2. Les leçons de Tocqueville : la notion de « tyrannie de la majorité »

Tocqueville part d'un constat initial et paradoxal : le vœu majoritaire est à respecter dans le jeu démocratique, mais il a des effets pervers redoutables qui se retournent contre la démocratie elle-même. Il parle même de « tyrannie de la majorité » (*édition citée*, pp. 348 à 351). On ne peut que respecter l'avis majoritaire, car il exprime l'intérêt général, « l'empire moral de la majorité se fonde encore sur ce principe que les intérêts du plus grand nombre doivent être préférés à ceux du petit ». (p. 345).

Mais, en même temps, cette force peut se retourner contre elle-même, « il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu » (p. 343).

« L'omnipotence de la démocratie » peut devenir « tyrannie de la majorité », du fait de la dérive conformiste qui menace les membres de la majorité. Les membres qui appartiennent à la minorité, au sens électoral, se sentiront vite évincés.

Cette contradiction produit deux effets négatifs :

1. Le conformisme au sein de la majorité.

³ Pour mieux saisir l'instrumentalisation du « culturel », notamment par les forces intégristes actuelles, on pourra lire l'article de M. Fumaroli « Culture contre Éducation ». Revue *Le Débat*, n° 135, pp. 80-88.

2. Le marginalisation des minoritaires au sein de la nation, voire de la société.

Ces deux dangers se résument dans ces lignes de 1835 tirées du chapitre VII, 2^e partie, premier tome (pp. 353-355) de *De la Démocratie en Amérique*. :

« En Amérique, la majorité trace un cercle formidable autour de la pensée... le plus léger reproche la blesse... et il faut qu'on loue depuis les formes de son langage jusqu'à ses plus solides vertus... la majorité vit dans une perpétuelle adoration d'elle-même »⁴

Quand cette majorité de *puissante* devient *tyrannique*, les minoritaires seront tentés par le recours à la violence :

« Si jamais la liberté se perd en Amérique, il faudra s'en prendre à l'omnipotence de la majorité qui aura porté les minorités au désespoir et les aura forcés de faire appel à la force matérielle » (p. 359).

Songons au sort des Indiens ou encore des esclaves noirs dans l'Amérique, décrite par Tocqueville.

Dès lors, deux questions surgissent : comment respecter la force légitime de la majorité et prévenir sa dérive en « tyrannie de la majorité » ? Comment préserver la richesse, voire l'existence des minoritaires au sein du conformisme majoritaire ?

On connaît les solutions proprement politiques apportées par Tocqueville⁵ ; il est ici intéressant de rapprocher ce concept de « tyrannie de la majorité » des conclusions de notre première partie.

En effet, ne faut-il pas considérer que la revendication « culturelle » et communautariste des minorités est l'effet du passage subreptice de « l'omnipotence » à la « tyrannie de la majorité » ? Mais comment parvenir à empêcher la minorité de verser dans le communautarisme ?

En effet, un risque nouveau surgit puisqu'au sein de son groupe minoritaire, lui-même victime de la majorité hégémonique, un individu pourrait fort bien se retrouver doublement opprimé :

a. par la majorité de son groupe minoritaire, au sein d'une société démocratique.

⁴ Quelle meilleure définition de l'ethnocentrisme ?

⁵ Voir notre intervention sur « l'esprit légiste » chez Tocqueville, actes du Colloque de 2003, Faculté de droit de Douai. Centre Éthique et Procédures, APU, décembre 2005.

*« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville
et « Droits des minorités »*

b. par la majorité qui opprime son groupe minoritaire⁶ Comment éviter ces contradictions liées à la « tyrannie de la majorité », dans les sociétés multiculturelles ?

Dans les sociétés démocratiques modernes, en effet, le sens du mot « culture » risque de ne plus communiquer : on va *folkloriser* l'Indien ou le Noir (*La Case de l'Oncle Tom*) ; ou encore le « Beur ». Comment avancer ?

Trois perspectives de réponses

En un premier temps, il s'agira de rendre possible à la fois le respect des traditions héritées par chaque groupe et l'expression libre de chaque individu (on sait que c'est la difficulté majeure rencontrée actuellement par les rédacteurs de la future constitution irakienne, dans le contexte multiconfessionnel que l'on connaît). Cette première perspective confirme l'importance du principe constitutionnel de laïcité : ce principe protège les individus contre l'emprise des religions, notamment au sein de l'espace public et des institutions.

Autre perspective de réponse et de recherche : chaque groupe organisé autour de ses codes symboliques propres cherchera à mieux *se traduire* dans les codes des autres groupes proches ou lointains. C'est tout l'intérêt du concept de « civilisation », proposé par E. Sapir dans notre première partie.

C'est tout le rôle de la culture générale au sein des institutions de formation et d'enseignement : promouvoir l'aspiration à l'universel dans la connaissance des œuvres et des chefs-d'œuvre.

Enfin, pour que les « droits des minorités » ne deviennent pas, paradoxalement, un moyen d'opprimer la majorité (au sens électoral) il faut sans doute tenir compte de l'apport d'A. Margalit, notamment dans son livre *La Société décente* (Éditions Climats, 1996). L'auteur en appelle à compléter la distinction classique des trois citoyennetés de T. H Marshall⁷. Aux citoyennetés légale, politique et sociale, A. Margalit propose d'ajouter la *citoyenneté symbolique*. (Voir le chapitre sur la citoyenneté, *édition citée* p. 153 et suiv.).

Cette citoyenneté symbolique devient la condition de l'institution d'une société décente où les institutions veilleraient à ne jamais permettre l'humiliation des individus, en bâtissant un monde commun. Cette

⁶ Se souvenir du sort du personnage féminin du film *Witness*.

⁷ Voir *Class, Citizenship and Social Development*, New York, Anchor, 1965.

citoyenneté symbolique ne permettra-t-elle pas de profiter de la force de la démocratie sans pour autant pousser les minorités à revendiquer un « droit des minorités », puisque la société tout entière respecterait les individus ? Dans une société décente fondée sur une citoyenneté soucieuse de bâtir un monde commun, chaque individu et chaque groupe pourraient échapper à l'oppression de la majorité. Se trouverait évitée la dérive communautariste au sein des démocraties ; on sait que c'est aussi le modèle régulateur de l'intégration républicaine. Dans ce cas, l'expression minoritaire, sur le plan électoral, ne serait pas pour autant victime du conformisme majoritaire dénoncé par Tocqueville. De plus l'aspiration à bâtir un monde commun (citoyenneté symbolique) prévient la possible instrumentalisation du concept de culture et sa réduction au seul « culturel ». Pour cela, bien évidemment, il faut accepter l'idée que la quête de l'universel et le respect de la dignité humaine inspirent tout homme de bonne volonté.

On échapperait ainsi au prétendu « droit à la différence », redoutable quand il ne s'accompagne pas d'un devoir à se rassembler dans une humanité commune.

Cet idéal est-il possible ?

Ce jeu de l'altérité et de l'unité au sein de la citoyenneté symbolique ne permet-il pas cependant à la fois de protéger la richesse culturelle d'une société tout en respectant les libertés individuelles ? Dans ces cas, l'humiliation des minoritaires et l'arrogance des majoritaires peuvent être évitées.

Conclusion

Tocqueville, en insistant sur les contradictions du vœu majoritaire au sein des démocraties, indique un programme d'action pour les philosophes et les juristes.

Il leur assigne une triple tâche : veiller à respecter à la fois l'avis majoritaire sans céder au conformisme ; respecter l'avis minoritaire tout en prévenant la dérive communautariste (par la réduction de la culture universelle au « culturel ») ; et enfin, respecter chaque individu, dépositaire de la dignité de toute l'humanité, récapitulant ainsi la richesse du mot « culture », au-delà des très confus « droits des minorités ».

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – Fax 02 650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

